

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES AGRICOLES (CDCEA)

Procès verbal de la réunion du 30 septembre 2011

La commission départementale de la consommation des espaces agricoles s'est réunie le 30 septembre dernier à 9 h30 à la direction départementale des territoires de l'Oise, sous la présidence de Monsieur Thierry LATAPIE-BAYROO, directeur départemental adjoint des territoires, représentant le préfet de l'Oise, afin d'examiner les points suivants de l'ordre du jour :

- L'approbation du procès verbal de la commission du 30 août 2011.
- Etude du projet de carte communale de Sommereux,
- Etude du projet de carte communale de Blargies,
- Etude du projet de PLU arrêté de la commune d'Evrécourt,
- Etude du projet de PLU arrêté de la commune de Sainte Geneviève
- Questions diverses.

L'administration était représentée par les personnes suivantes :

- ✓ M. Thierry LATAPIE-BAYROO, représentant le préfet,
- ✓ Mme Sylvie PIERRARD, chef du service de l'économie agricole, représentant le DDT

Les membres de la CDCEA présents :

- ✓ M. Roger MENN, maire de Liancourt
- ✓ M. Didier BOUILLANT, représentant la chambre d'agriculture,
- ✓ M. Alain ROUSSELLE, suppléant maire d'Auchy la Montagne,
- ✓ M. Denis PYPE, représentant de la fédération départementale des chasseurs de l'Oise,
- ✓ M. Philippe CHOPPIN de JANVRY, Vice-président du syndicat départemental de la propriété privée rurale de l'Oise,

Les membres associés :

- ✓ M. Christian DIERICK, représentant la Chambre d'agriculture de l'Oise,
- ✓ M. Michel DUBERT, représentant le ROSO,

Etaient également présents :

- ✓ Mme Marie BANÂTRE, DDT-SAUE, Chef du service,
- ✓ Mme Sandrine DRETZ, DDT-SAUE, chargée de l'instruction des dossiers,
- ✓ Mme Carène MARSEILLE, DDT-SAT de Beauvais,
- ✓ M. Yves LEGUILLIER, DDT-SAT de Compiègne,
- ✓ M. Hervé GEUDET, DDT-SAUE,
- ✓ M. Christian FABREGUE, DDT-SEA, secrétariat de la commission.

Le président ouvre la séance et s'assure que le quorum est atteint. Il est fixé à 7 (article 7 du règlement intérieur), 8 membres sont présents ou représentés (cf feuille de présence ci-jointe) : M. SUDUCA donne mandat à M. PYPE, qui l'accepte. 7 membres sont porteurs de vote. Avant d'aborder l'ordre du jour, M. Thierry LATAPIE-BAYROO fait un rapide tour de table en soulignant la présence de nouveaux participants : M. ROUSSELLE parmi les élus et les agents des SAT (Services d'Aménagement territorial) de la DDT, concernés par les projets à l'ordre du jour.

